

Marc Coucke risque de perdre 15 millions d'euros avec le stade d'Ostende

Date : 16 mai 2024

Demain, la commission des licences de la fédération de football doit examiner le dossier du club de deuxième division KV Oostende. Les chances de l'équipe côtière d'obtenir une licence sont quasiment nulles. L'équipe est actuellement dirigée par l'intérimaire Werner Van Oosterwijck. Ce dernier est confronté à une montagne de dettes de 8 millions d'euros. Il affirme qu'il ne lui reste plus qu'à déposer le bilan. A ce moment-là, la ville d'Ostende pourra redevenir propriétaire du stade, qui appartient toujours à la NV Oostende Stadion. Cette dernière appartient à son tour à [Marc Coucke](#). En cas de faillite, Coucke, ancien propriétaire de l'équipe de football, pourrait perdre 15 millions d'euros sur le stade. Le bourgmestre d'Ostende, Bart Tommelein, pourrait perdre son siège à l'hôtel de ville en cas de faillite de l'équipe.

L'avocat ostendais Werner Van Oosterwijck a été nommé directeur temporaire du KVO Ostende par le tribunal en janvier de cette année, après que le propriétaire américain Paul Conway, qui détient 50,5 % des parts, a laissé l'équipe dans une situation financière désastreuse. Conway a bien cherché un repreneur, mais ses recherches n'ont pas abouti. Aujourd'hui, Ostende renvoie lourdement la balle à Conway, qui demanderait un prix déraisonnablement élevé pour l'équipe criblée de dettes. En janvier dernier, des supporters d'Ostende en colère ont enfermé Conway dans les toilettes lors de sa dernière visite au club.

Ce qui nous amène à l'histoire du stade d'Ostende. Jusqu'en 2017, l'équipe appartenait à Marc Coucke. Le pharmacien-investisseur croyait fermement en l'avenir de son "équipe mondiale". Avec son partenaire financier et constructeur Bart Versluys, une toute nouvelle tribune a été érigée dans le stade. Cette construction a été réalisée sur un terrain appartenant à la ville d'Ostende. Ce terrain a été donné en bail emphytéotique à la NV Oostende Stadion, une société immobilière appartenant à Alychlo, le holding central de Marc Coucke. Le bail stipule clairement que la tribune, et donc l'ensemble du stade, redeviendra la propriété de la ville lorsque le KV Oostende fera faillite ou sera relégué dans les régions inférieures. C'est ce qui risque de se produire.

En 2017, Coucke est devenu propriétaire d'Anderlecht et a dû quitter Ostende sans ménagement. Dans la foulée, il a élaboré une construction temporaire dans

laquelle l'entrepreneur en assurances Peter Callant est devenu le propriétaire provisoire de l'équipe. La question s'est posée de savoir ce qu'il fallait faire de la tribune, qui représentait un investissement de 20 millions d'euros. Coucke décida que la société immobilière Oostende Stadion resterait dans le giron de son holding Alychlo. Cette dernière louera le stade au KV Oostende pour 800 000 euros par an. Ce qu'elle a fait.

Mais ce loyer de 800.000 euros est trop faible pour couvrir les coûts du stade d'Ostende. La société immobilière prévoit un amortissement annuel de 665.000 euros et des frais financiers de 386.000 euros. Fin 2022, la perte reportée s'élevait à 3,5 millions d'euros, tandis que les dettes bancaires s'élevaient à 8 millions d'euros. La garantie sur ces prêts d'investissement s'élève à 17 millions d'euros. L'encours total de la dette est de 15 millions d'euros.

Le personnage central de ce dossier sera le maire d'Ostende, Bart Tommelein qui est confronté à des élections locales difficiles en octobre de cette année. Son parti libéral, l'Open VLD, a peut-être déjà subi un coup dur lors des élections de juin. Si l'on ajoute à cela la faillite de KV Oostende, l'avenir politique de l'ancien banquier Tommelein est loin d'être rose. Dans un entretien accordé à la télévision locale, le maire se montre donc prudent sur le dossier : "Si cela ne fonctionne pas, c'est la ville qui décidera de la suite à donner au projet. En principe, le stade appartient à la ville et a été temporairement cédé à la société de M. Coucke dans le cadre d'un bail emphytéotique. Mais tout le monde sait que si l'histoire s'arrête là et que KVO fait faillite, la ville peut dire que le stade lui reviendra et que nous pourrions examiner comment et dans quelles circonstances nous pourrions reprendre l'exploitation d'un club. Mais je préfère ne pas y penser pour l'instant".

Coucke et Tommelein semblent donc condamnés l'un et l'autre à trouver une solution à court terme pour le KV Oostende. Pour l'entrepreneur Frank Dierckens, de Tielt, une faillite est une pilule à la fois douce et amère. Ce dernier a succédé à Peter Callant en tant que propriétaire de l'équipe en 2019. Dierckens a immédiatement adopté une ligne dure à l'égard de Coucke, qu'il a envoyé dans le désert chargé de tous les péchés financiers. Selon Dierckens, toutes les difficultés financières d'Ostende résultent de la manière dont Coucke a quitté l'équipe en 2017. Ostende a enregistré sa dernière petite victoire en 2020. Après l'entrée de Paul Conway, Dierckens est certes resté à bord en tant qu'actionnaire minoritaire, espérant encore bénéficier financièrement d'une reprise de l'équipe. Mais demain, les actions du KV Oostende pourraient devenir sans valeur.